

Les qualifications trotteurs en 2001

La politique de maîtrise du cheptel trotteur se traduit depuis plusieurs années déjà par des limitations du nombre de naissances mais aussi du nombre de produits autorisés à courir sur hippodromes via un système de qualifications. Les chevaux pouvant se qualifier entre les âges de 2 et 4 ans, quatre années de recul sont nécessaires avant de connaître une génération de trotteurs et son pourcentage de chevaux qualifiés.

En 2001, 3277 trotteurs français se sont qualifiés. Parmi eux, 64 % étaient âgés de 2 ans, 32 % de 3 ans et 4 % de 4 ans.

Les trotteurs de 4 ans, nés en 1997, étaient les derniers de cette génération 1997 à

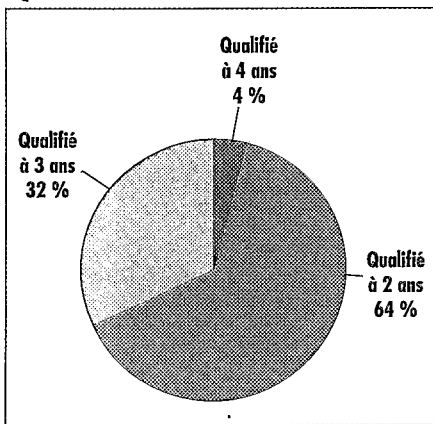
pouvoir se qualifier. Il est donc possible de faire le bilan pour cette génération des "J" : au total, ce sont 3885 chevaux de cette génération de 11952 trotteurs immatriculés en 1997 qui se sont qualifiés, soit 32,5 %. La génération précédente avait été qualifiée pour 34,3 % de ses produits : cette légère différence s'explique par l'augmentation des naissances passées de 11320 en 1996 à 11952 en 1997.

Plus globalement, seul un tiers des chevaux nés ont l'autorisation de participer

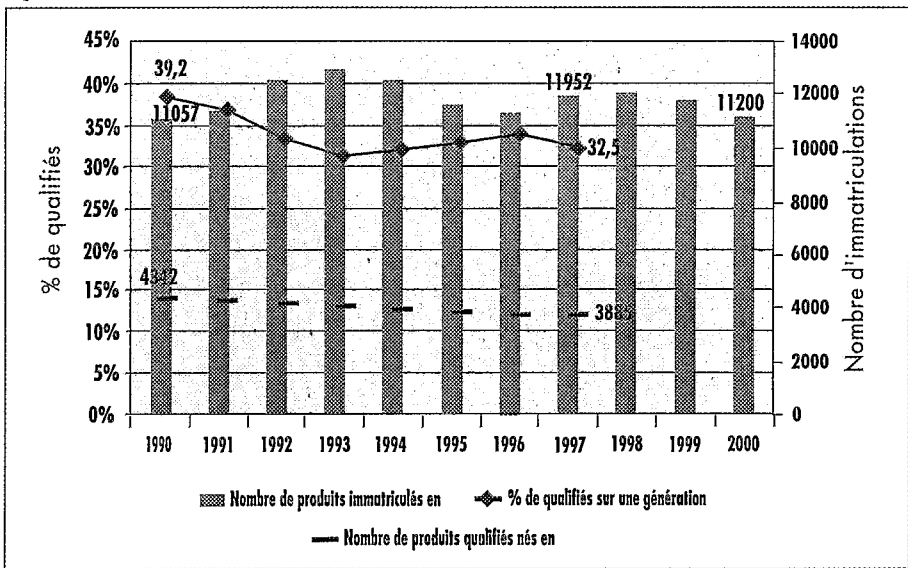
aux courses sur hippodromes, cette proportion restant stable depuis 1993. Les 2/3 des trotteurs nés mais non qualifiés vont rejoindre les secteurs du cheval de selle ou de la viande. Ils entrent alors en concurrence avec des productions spécifiques et contribuent à la "porosité" entre secteurs de la filière.

P. HEYDEMANN

Qualifications trotteurs en 2001



Qualifications trotteurs en 2001



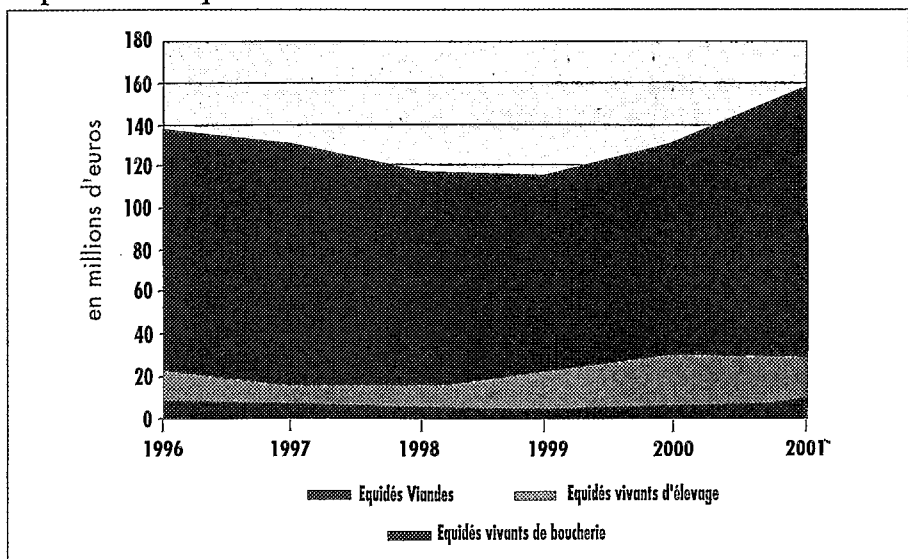
Les chiffres du commerce extérieur en 2001

L'évolution globale entre 1996 et 2001

Le montant global des échanges extérieurs d'équidés s'est accru de 11 % sur la période 1996 - 2001. L'augmentation est nettement plus sensible sur les exportations (+109%) que sur les importations (+17%).

Toutefois, le poids des importations, est, en moyenne sur les six ans, trois fois supérieur à celui des exportations. Le solde des échanges en 2001 se traduit donc par un déficit de 93,5 millions d'euros malgré un excédent moyen de 11,7 millions d'euros sur le poste "Animaux vivants d'élevage".

Importations d'équidés - Évolution de 1996 à 2001



Les importations

La structure des importations se présente en deux parties de poids inégal. La viande représente 83 % du total et les animaux vivants en représentent 17 %.

Ces derniers se répartissent à leur tour en 70 % destinés à l'élevage et 30 % destinée à la boucherie.

Au cours des six dernières années, le montant total d'importations d'équidés a augmenté de 17 % passant de 137 à 161 millions d'euros. En 2001, les 31 140 tonnes de viande équine importée ont représenté 133 millions d'euros. Les importations de 15 650 équidés vivants se sont élevées à 27,5 millions d'euros dont 19,6 pour l'élevage et 7,9 pour la boucherie.

Les États-Unis, le Canada, la Belgique et le Royaume Uni sont les principaux fournisseurs de la France en viande équine.

La Pologne fournit toujours la part la plus importante des animaux vivants destinés à la boucherie mais a vu ses ventes à la France chuter de plus de 60 % entre 1996 et 2001. En revanche, l'Allemagne maintient son niveau d'approvisionnement et l'Espagne augmente sensiblement le sien en 2001. Enfin, en 2001, pour faire face à une demande en forte hausse, la France a diversifié ses sources d'approvisionnement vers d'autres pays, la Lituanie notamment.

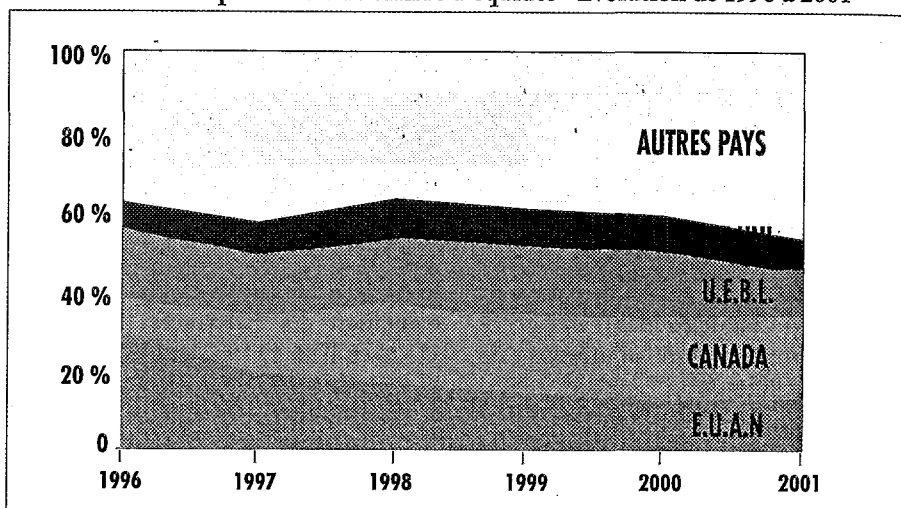
Les exportations

Entre 1996 et 2001, les exportations françaises d'équidés ont doublé en passant de 32 à 67 millions d'euros. Elles se répartissent entre :

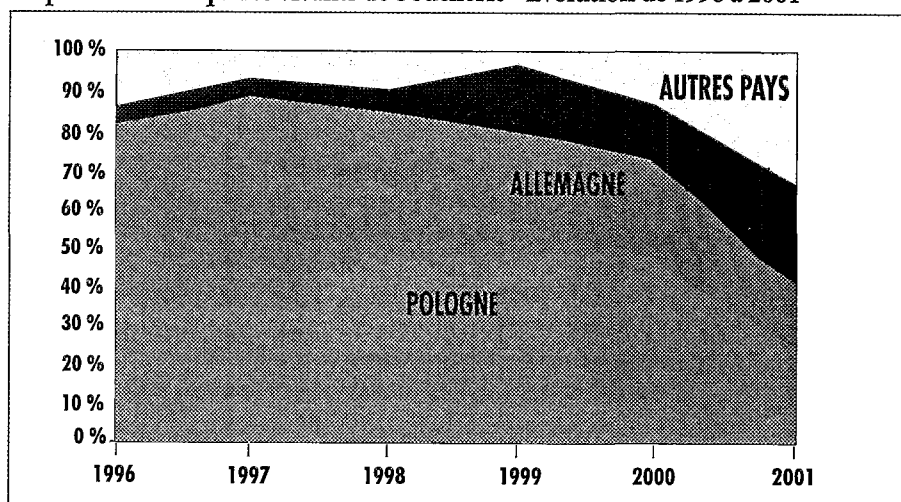
- 6 400 tonnes de viande qui représente 48 % du total soit 32 millions d'euros en 2001
- 14 230 équidés vivants d'élevage pour une part de 49 %
- 5 100 équidés vivants destinés à la boucherie pour moins de 3 % en moyenne et 3,9 millions d'euros en 2001.

Le Royaume Uni et l'Italie achètent à eux deux environ les trois quarts des équidés vivants destinés à l'élevage mis sur le marché et se partagent alternativement

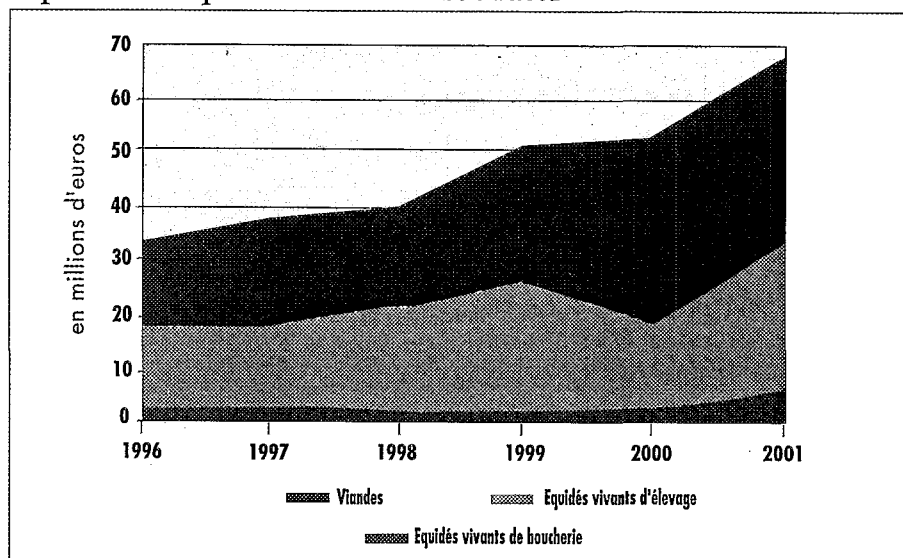
Provenance des importations de viande d'équidés - Évolution de 1996 à 2001



Importations d'équidés vivants de boucherie - Évolution de 1996 à 2001



Exportations d'équidés - Évolution de 1996 à 2001



la position de premier client de la France.

En matière d'animaux vivants destinés à la boucherie, l'Italie absorbe, selon les années, entre 90 % et 70 % des exportations de cette production.

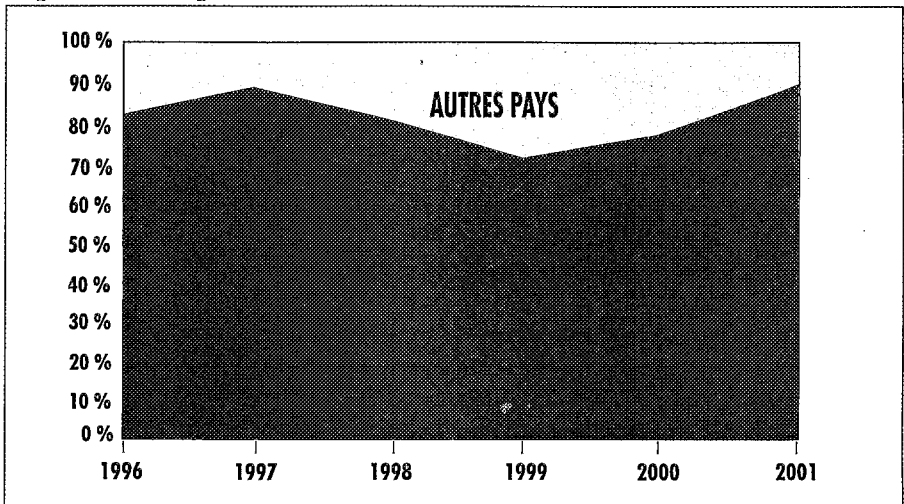
La balance commerciale

Entre 1996 et 2001, elle est déficitaire d'un montant moyen de 86 millions d'euros avec un pic à 105 millions d'euros en 1996. Les échanges d'animaux vivants s'équilibrent avec un léger excédent imputable aux ventes d'animaux destinés à l'élevage. En revanche, sur le marché de la viande, les exportations qui ont doublé au cours des six dernières années ne parviennent pas à compenser le poids des importations, elles-mêmes en progression de 17 %.

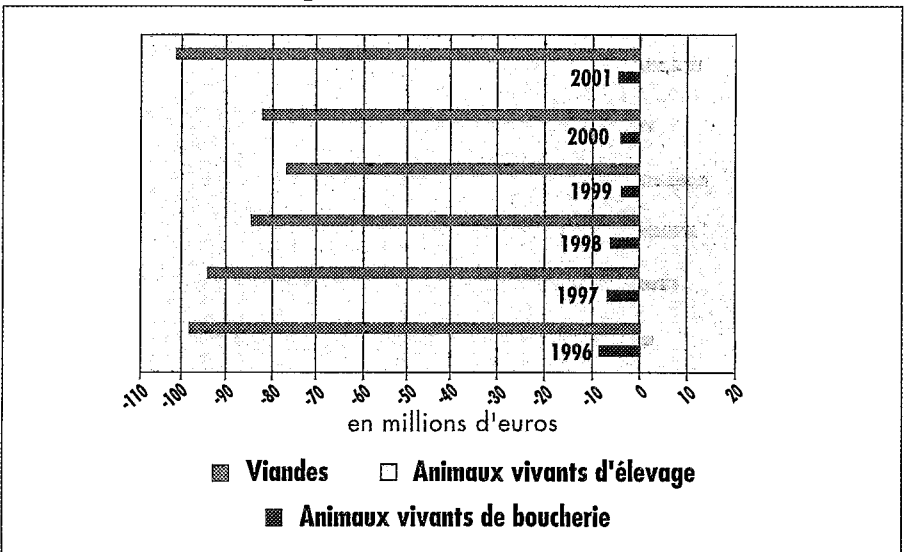
O. LOUVEAU

SOURCES :
SCEES, 2002
Bureau Analyse de la conjoncture,
d'après la direction des Douanes
du ministère de l'économie,
des finances et de l'industrie.

Exportations d'équidés vivants de boucherie - Évolution de 1996 à 2001



Balance commerciale des équidés - Évolution de 1996 à 2001



STADE UTILISATIONS

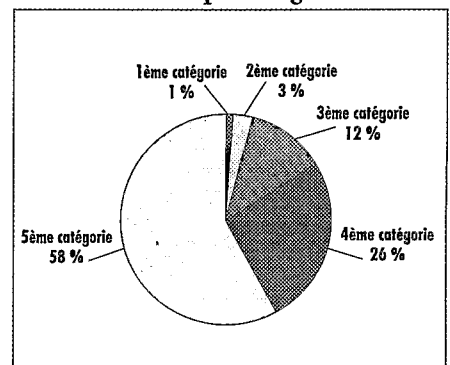
Les licences compétition 2001

La Fédération française d'équitation (FFE) a délivré 72 221 licences compétition en 2001.

Ces licences se répartissent entre cinq catégories. Les licences 1ère et 2ème catégories, appelées également licences "PRO", représentent 4 % du nombre total de licences délivrées. Les licences 3ème et 4ème catégories, ou licences "AMATEUR", en constituent 38 % tandis que les licences 5ème catégorie, ou licences "CLUB", représentent à elles seules 58 % de ce total.

Rappelons que cette licence 5ème catégorie, délivrée gratuitement dans les établissements équestres adhérents à la FFE, est destinée aux cavaliers non titulaires du diplôme du 7ème galop. Le développement de cette catégorie est spectaculaire. En 1995, date de sa création, elle comptabilisait 7 376 titulaires. En 2001, ce sont 42 062 licences de cette catégorie qui ont été délivrées, soit un effectif multiplié par 5,7 en 6 ans ! Plus globalement, le développement de l'équitation s'est traduit par un nombre total de licences délivrées par la FFE multiplié par 1,9 entre 1987 et 1998, et

Répartition des licences délivrées en 2001 par catégorie



Source : FFE, 2002.